



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 9 avril 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1096>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

SOMMAIRE

- 1) Le travail supplémentaire de la semaine : les directeurs employés polyvalents !**
- 2) Changement dans le mouvement**
- 3) Pétition EVS-AVS : pour de véritables métiers dans les écoles !**
- 4) Des choses qui commencent à devenir banal !**
- 5) «La stratégie du pire contre le droit de manifester»**

1) Le travail supplémentaire de la semaine : les directeurs employés polyvalents !

Des collègues directeurs d'école nous ont alertés sur la circulaire concernant les dérogations 6^{ème}. En effet, depuis cette année une nouvelle procédure est mise en place (une de plus) pour les parents demandant une dérogation de collègue lors de l'entrée en 6^{ème}. Les procédures se feront désormais sur le site académique de notre administration. Jusque-là pas de problème, sauf que la circulaire ajoute que « En cas de difficulté matériel ou technique, le directeur d'école mettra un ordinateur à disposition et apportera son aide à la famille ». On pourrait aussi ajouter : « le directeur pourra surveiller les enfants pendant la saisie ou encore pourra faire vos courses et préparer votre dîner... ».

2) Changement dans le mouvement

L'IA a rencontré de nouvelles difficultés au niveau du listing des postes. En effet, des postes bilingues (partie allemande et française) manquaient à l'appel. Afin de pallier à toutes les difficultés, les dates de fin de saisie sont repoussées au 20 avril 2009.

Une nouvelle circulaire du mouvement est parue prenant en compte les évolutions liées aux postes bilingues (page 21). Une liste indicative des postes bilingues ne figurant pas sur I-Prof a été diffusée. Les 2 sont en lien ci-dessous.

- [Circulaire IA actualisée le 8 avril 2009 sur le mouvement](#)

- [LISTE INDICATIVE DES POSTES D'ENSEIGNEMENT BILINGUE NE FIGURANT PAS SUR IPROF](#)

Le SNUipp ne peut que condamner à nouveau ses difficultés qui frisent le ridicule.

3) Pétition EVS-AVS : pour de véritables métiers dans les écoles !

Vous trouverez en lien une pétition (SNUIPP, SGEN, SE, FO, CGT) ainsi qu'une motion destinée aux conseils de maîtres et aux conseils d'écoles

Actuellement, 42 500 EVS sont en attente de renouvellement de leur contrat. Plus de 20000 sont arrivés au terme des possibilités contractuelles existantes. Les autres sont soumis à l'incertitude d'une reconduction de contrat. Devant la très faible mobilisation du Ministère de l'Education Nationale en matière de formation professionnalisante et qualifiante, et la montée rapide du chômage, leurs perspectives d'insertion professionnelle sont très faibles.

Le SNUIPP et la FSU s'engagent aux côtés des EVS pour obtenir la création de véritables métiers et la perspective pour chacun(e) d'accéder à un emploi stable, pérenne et décentement rémunéré.

Nous nous engageons plus largement au service de la pérennisation des emplois d'EVS, d'AVS dans l'Education Nationale et de possibilités d'accès à ces emplois statutaires pour les personnels en place. 3 700 AVS -i ou AVS-co (sur 11 000) arrivent au terme de leur contrat en 2009. Les assistants pédagogiques en RAR s'inquiètent de la baisse du nombre de places au concours et de la réforme de la formation initiale.

Une motion à faire adopter par les Conseils des Maîtres, Conseils d'École.

[Motion en lien](#)

Une pétition à faire signer massivement par les enseignant(e)s, les parents...

[Pétition en lien](#)

Faites nous savoir l'adoption de la motion, Retournez-nous rapidement la pétition au SNUipp, 19 bld Wallach 68 100 MULHOUSE.

4) Des choses qui commencent à devenir banal !

Délit d'opinion : quand l'Inspection Académique des Pyrénées Orientales ne veut pas d'une candidate trop à gauche !!

Nicole Gaspon, conseillère municipale PCF à Perpignan, conseillère d'orientation psychologue de l'éducation nationale, interdite de poste de directrice de CIO. « Dans ma petite vie syndicale, j'en ai entendu des vertes et des pas mûres, mais celle-là, je n'aurais jamais imaginé l'entendre. » Gérard Gironell, secrétaire départemental de la FSU à Perpignan, n'en est toujours pas revenu : comme délégué syndical, il accompagne Nicole Gaspon pour un entretien avec son supérieur hiérarchique. Les explications du fonctionnaire les ont laissés pantois.

Nicole Gaspon est conseillère d'orientation psychologue dans l'éducation nationale depuis 1973 et travaille au centre d'information et d'orientation de Perpignan depuis 1983. En fin de carrière, elle demande depuis cinq ans à accéder au grade de directrice de centre d'information et d'orientation, une promotion possible pour les personnels de sa catégorie. Les postulants sont classés en fonction d'un barème. Nicole Gaspon figure en tête de liste. Pourtant, alors qu'un poste de remplacement pour diriger un CIO dans le département des Pyrénées-Orientales se découvre, l'inspecteur d'Académie et le recteur choisissent une autre candidate, au barème inférieur. Le 24 février dernier, quand Nicole Gaspon, accompagnée du responsable syndical Gérard Gironell, est reçue à l'inspection académique par l'inspecteur de l'information et de l'orientation pour s'étonner de cette décision arbitraire, celui-ci la justifie en parlant de l'engagement, de la « posture » politique de Nicole Gaspon.

Nicole Gaspon est une conseillère municipale communiste de Perpignan. C'est bien cela que l'inspection académique et le rectorat ont évoqué pour justifier une dérogation aux règles paritaires de l'éducation nationale et de la fonction publique. « À plusieurs reprises, et avec différents interlocuteurs syndicaux, l'inspection académique et le rectorat ont persisté dans leur incroyable affirmation, explique Nicole Gaspon. Mon engagement, mon activité politique et mes convictions syndicales ont été invoqués pour justifier le fait que je ne puisse prendre la direction d'un CIO. » « Ou à la limite, hors du département », précise-t-elle.

Localement, l'affaire fait grand bruit et un très large « comité de défense des libertés » est en cours de création.

5) «La stratégie du pire contre le droit de manifester»

[Communiqué de la FSU Alsace](#) sur le déroulement de la manifestation anti-OTAN à Strasbourg samedi 4 avril 2009.

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>